

Objectif 1 Faire du coeur un espace de référence en matière de connaissance

- Objectif 01 : Faire du cœur un espace de référence en matière de connaissance.

La politique du parc national des Écrins sur la connaissance des patrimoines est partagée avec de nombreux partenaires locaux, régionaux, nationaux et internationaux d'horizons divers. Elle s'applique à l'ensemble du territoire. Toutefois, les spécificités du coeur du parc (zone d'altitude réglementairement protégée, présence de nombreuses zones de refuge pour la faune vertebrée, concentration particulière d'espèces paléarctiques, présence d'une réserve intégrale...) impliquent la déclinaison de cette politique selon les modalités et gradients suivants

Principales mesures non réglementaires de l'aire d'adhésion, dont l'application dans le coeur concourt à l'atteinte de cet objectif

Mesures	Conditions et spécificités d'application dans le coeur	Qui fait quoi?
1.1.1. Renforcer la qualité de la connaissance	<p>Les objectifs de connaissance sont renforcés pour le coeur. Ils sont ciblés sur certaines espèces caractéristiques des milieux d'altitude et sur quelques espèces endémiques.</p> <p>Parmi les priorités, on citera l'approfondissement de la connaissance des milieux pionniers d'altitude (écologie des fronts de retrait glaciaire notamment) et des espèces paléarctiques, ainsi que le renforcement des suivis physiologiques et paysagers.</p>	<p>Mêmes rôles qu'en aire d'adhésion pour les partenaires. Pour sa part, l'établissement public du parc est pilote ou copilote des actions prioritaires en lien étroit avec ses domaines de compétence.</p>
1.1.2. Observer et anticiper les évolutions du territoire	<p>Les objectifs de connaissance sont renforcés en ce qui concerne l'évaluation de l'impact des changements climatiques et des activités s'exerçant dans le coeur sur l'évolution des espèces et des milieux (alpages sentinelles, suivi des glaciers...). Sont particulièrement concernés les suivis :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des milieux pionniers et de transition (lisières, pelouseséboulis et forêts-pelouses subalpines, zones 	<p>Mêmes rôles qu'en aire d'adhésion pour les partenaires. Pour sa part, l'établissement public du parc est pilote ou copilote des actions prioritaires en lien étroit avec ses domaines de compétence. Pour le volet socio-économique : mêmes rôles qu'en aire d'adhésion.</p>

Objectif 1 Faire du coeur un espace de référence en matière de connaissance

	de retrait glaciaire...) spécifiquement liés à la haute altitude ; • des activités socio-économiques ciblées sur l'accueil, l'accompagnement en montagne et l'agriculture.	
1.1.4. Analyser les interactions entre activités, espèces et milieux naturels	Les investigations sont ciblées sur les interactions entre pastoralisme et espèces sauvages (grands prédateurs, ongulés, galliformes de montagne...). On insistera sur l'analyse des conséquences sanitaires et écologiques de la compétition spatiale entre faune sauvage et cheptels domestiques. Le suivi de la qualité de l'eau en altitude, en lien avec les activités des refuges, est également prioritaire. Une veille stratégique sur les espèces envahissantes doit par ailleurs être assurée. Parallèlement, le suivi de l'état de conservation des milieux naturels du coeur est souhaitable.	Mêmes rôles qu'en aire d'adhésion pour les partenaires. Pour sa part, l'établissement public du parc est pilote ou copilote des actions prioritaires en lien étroit avec ses domaines de compétence.
1.1.5. Faciliter le partage de l'information	Mêmes rôles qu'en aire d'adhésion.	Mêmes rôles qu'en aire d'adhésion.

Mesure non réglementaire spécifique au coeur

• Mesure 1.1.c. Gérer la Réserve intégrale de Lauvitel

Créée par décret interministériel n° 95-705 du 9 mai 1995, la Réserve intégrale de Lauvitel (propriété de l'État depuis 1977) est située sur la commune du Bourg-d'Oisans (Isère), dans la zone coeur du parc national des Écrins.

Cette réserve occupe le fond d'un vallon montagnard et alpin situé entre 1 495 (lac Lauvitel) et 3 169 m (sommet du clapier du Peyron). Elle s'étend sur 689 ha de terre et 5 ha de lac. Cinq ensembles naturels majeurs s'étirent sur près de 1 700 m de dénivellation :

- une forêt mature d'épicéas ;
- une brousse à aulnes verts ;
- des landes mixtes à genévriers et rhododendrons piquetées d'aulnes épars ;
- des pelouses subalpines et alpines ;
- un étage nival comprenant des moraines, des névés, des glaciers rocheux et des reliques de glaciers blancs de type cirques.

La cartographie des habitats d'intérêt communautaire montre que la quasi-totalité de la réserve

Objectif 1 Faire du coeur un espace de référence en matière de connaissance

intégrale est composée de ces éléments remarquables. La faune y est celle d'un vallon montagnard alpin (chamois, bouquetins, marmottes, perdrix bartavelles, tétras-lyres, lagopèdes...).

Le « fond du Lauvitel » n'est plus pâturé depuis 1947 et la forêt n'est plus exploitée depuis 1922. La fréquentation y est interdite (excepté pour les missions scientifiques soumises à quota, et les missions de secours et de police), de même que le survol à une distance inférieure à 1 000 m du sol. La chasse et l'exploitation des ressources naturelles y sont également prohibées.

La Réserve intégrale de Lauvitel est un espace de référence pour appréhender les évolutions naturelles exemptes de perturbations humaines directes. Sa vocation est d'être un espace d'observation scientifique à long terme, permettant de mesurer les évolutions des paysages et des écosystèmes en conditions naturelles. Elle fait l'objet d'un plan de gestion particulier approuvé en conseil d'administration.

La reconstitution de l'histoire du vallon (archéologie et pédo-anthracologie), la connaissance du patrimoine biologique, le recueil de paramètres physiques, le suivi des dynamiques naturelles (géomorphologie et écologie fonctionnelle) et la communication doivent occuper une place importante dans la gestion de cette réserve. La mise en oeuvre d'un programme scientifique cohérent avec les enjeux d'une telle station de référence nécessite :

- un dispositif pérenne d'observation (moyens techniques et humains spécifiquement dédiés);
- un suivi périodique de l'évolution du milieu (constitution de séries chronologiques de référence), assorti de bilans réguliers ;
- un programme scientifique pluridisciplinaire propice à de nombreux partenariats ;
- une diffusion et une valorisation transparentes des travaux réalisés ;
- une surveillance et une sensibilisation accrues du public garantissant l'intégrité de la réserve.

La Réserve intégrale de Lauvitel est globalement représentative des vallons montagnards des Alpes du Nord.

Longtemps unique réserve intégrale au sein des parcs nationaux français, elle est aujourd'hui la première entité d'un réseau en cours de constitution. Étape préliminaire d'une reconnaissance internationale de son statut d'espace de référence, son référencement en catégorie « I.a » de l'UICN (aire protégée gérée essentiellement à des fins scientifiques) fera l'objet de démarches appropriées.

La participation à la réflexion, engagée à l'échelle de l'ensemble des parcs nationaux français afin de créer de nouvelles réserves intégrales, vise à structurer un réseau national d'espaces de référence, selon des critères de représentativité et de complémentarité des zones ainsi classées.

Rôles de l'EPPNE : application de la réglementation de la réserve et actions de police ; mise en oeuvre des actions déterminées dans les plans de gestion pluriannuels ; intégration de la réserve intégrale dans les réseaux nationaux et internationaux d'observation ; suivi des grands changements ; engagement de la procédure de référencement en catégorie « I.a » de l'UICN.

Contribution attendue de la commune : valorisation scientifique d'une partie du territoire de la commune du Bourgd'Oisans

Référence ID de l'article : #1022

Auteur : Olivier Caligari

Dernière mise à jour : 2014-08-12 17:35